

Bulletin communal DE PLOUVAIN

Plouvinoises, Plouvinois,

Le Dimanche 15 mars 2026, a eu lieu le 1er tour des élections municipales.

L'unique liste "S'engager pour Plouvain, agir au présent, bâtir l'avenir", portée par Mr Raoul LESAGE a été élue avec 177 voix sur 201 votants.

***La nouvelle équipe élue vous remercie pour la confiance accordée. Votre soutien nous honore et nous engage à œuvrer chaque jour pour notre village.
Elle remercie également les conseillers municipaux sortant pour leur engagement, et leur implication dans le mandat.***

Le Vendredi 20 mars 2026, le conseil municipal a été installé, il a été procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints.

1 / Élection du Maire

La séance d'installation est ouverte par M. Christian PETIT, doyen de l'assemblée qui préside la séance jusqu'à l'élection du nouveau Maire. Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers, la réunion se poursuit avec l'élection du Maire.

M. Raoul LESAGE, est le seul candidat à ce poste.

À l'issue du dépouillement, Monsieur Raoul LESAGE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Maire de PLOUVAIN.

2/ Fixation du nombre d'adjoints et leur élection

M. Raoul LESAGE rappelle que la fixation du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. Il est décidé à l'unanimité de fixer ce nombre à 3 postes.

Le vote des adjoints se fait par liste bloquée, paritaire, en respectant l'ordre des adjoints déclarés.

Se présentent à ce poste :

- 1/ M. FERRIER Frédéric
- 2/ Mme COUPET Nathalie
- 3/ M. LESTOILLE Franck

À l'issue du dépouillement, la liste ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés adjoints au Maire : M. FERRIER Frédéric, Mme COUPET Nathalie & M. LESTOILLE Franck

Mr Raoul LESAGE, Maire procède à la lecture obligatoire de la charte de l' élu local.

3/ Délégations du Maire aux adjoints & les commissions communales

Le Code Général des Collectivités Territoriales confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.

- À M. FERRIER Frédéric, Adjoint, délégation est donnée dans le domaine "Camping & Environnement"
- À Mme COUPET Nathalie, Adjointe, délégation est donnée dans le domaine "Jeunesse, Citoyenneté & Communication"
- À M. LESTOILLE Franck, Adjoint, délégation est donnée dans le domaine "Travaux, Bâtiments, Réseaux & Voiries"

Pour la bonne gestion communale, diverses commissions sont mises en place.

- Finances & Personnel: Raoul LESAGE, Frédéric FERRIER, Nathalie COUPET, Franck LESTOILLE & Audrey DELANNOY
- Camping et environnement :
 - Membres: Grégory MAROUZÉ, Franck LESTOILLE, Dimitri BRUNEAU, Christian PETIT
- Citoyenneté, jeunesse & communication
 - Membres: Florence DELANNOY, Audrey DELANNOY, Manuëla GABILLARD, Emilie PAUNET-LIÉTARD, Grégory MAROUZÉ
- Travaux, Bâtiments & Réseaux Voirie
 - Membres : Raoul LESAGE, Dimitri BRUNEAU, Grégory MAROUZÉ, Frédéric FERRIER
- Appel d'Offres : Raoul LESAGE, Nathalie COUPET, Emilie PAUNET-LIÉTARD

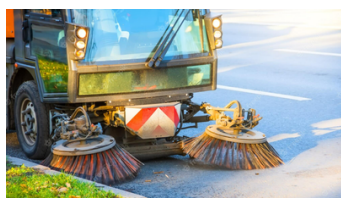
Délégation au conseil communautaire

Raoul LESAGE (titulaire) et Frédéric FERRIER (suppléant)

Nomination des délégués à d'autres organismes

- Commission RPI : délégués titulaires : Raoul LESAGE, Emilie PAUNET-LIÉTARD, Manuëla GABILLARD
 - Suppléants : Nathalie COUPET, Grégory MAROUZÉ
- Commission des listes électorales : Florence DELANNOY
- Commission Communale des Impôts Directs : les commissaires titulaires et suppléants seront choisis par les services de la DGFIP sur proposition du Maire
- Commission AGEDI : Titulaire : Nathalie COUPET - Suppléante : Emilie PAUNET-LIÉTARD
- Commission EDEN 62 : Titulaire : Christian PETIT - Suppléant : Grégory MAROUZÉ
- Grand électeur de la DECI "défense extérieure contre l'incendie" : Raoul LESAGE
- Correspondant "sécurité routière" : Raoul LESAGE
- Correspondant FDE "Fédération Départementale d'Energie": Raoul LESAGE

Suite à la dissolution au 31/12/2025 du Centre Communal d'Action Sociale, une commission CCAS sera maintenue au sein de la Mairie de PLOUVAIN.



*Passage de la balayeuse pour le nettoyage
des fils d'eau le Vendredi 17 avril 2026
Merci de bien vouloir déplacer vos véhicules afin de ne pas
entraver le nettoyage de la voirie. Merci de votre collaboration !*